

**Ecole primaire Caroline Aigle**  
**1<sup>ère</sup> Réunion du Conseil d'école**  
**Vendredi 9 novembre 2018**

Excusés :

M. Hazard, Président de la CAGV et Maire de Verdun ;  
Mme Gérin, Inspectrice de la circonscription de Verdun ;  
Mme Billy, présidente des DDEN de la Meuse ;  
Mme Tonin, Mme Jeannet, enseignantes,  
Mme Ory, M. Thouvenot, Mme Grisvard, Mme Dupont, représentants de parents d'élèves.

Présents :

Mme Thil, Vice-présidente à la CAGV en charge du Scolaire et Péricolaire ;  
Mme Dumont, Conseillère municipale ;  
Mme Ciré, directrice d'école ;  
Mme Antoine, Mme Arnal, Mme Bivert, Mme Brettnacher, Mme Chevallier, M. Franzoi, Mme Gauthier-Mine, Mme Grillo, Mme Groslier, M. Joseph, Mme Lalonde, Mme Mengardi, Mme Moretti, Mme Nicot, Mme Petitjean, Mme Pyszlak, Mme Ribet, Mme Weisse, enseignants ;  
M. Paffoni, Mme Pasquini, Mme Boulakras, Mme Bousselet-Erard, M. Courtier, Mme Dénarié, Mme Dujoux, Mme Guiot, M. Hamdane, Mme Husson, Mme Papama-Countiama, Mme Picard, Mme Poncin, Mme Quenescourt, Mme Reisdorff, Mme Thibodeaux, Mme Vaillant, Mme Jaffiot, Mme Dubois, Mme Pourcel, Mme Lelorain, représentants de parents d'élèves ;  
Mme Pineau, représentante des ATSEM ;  
Mme Humbert, directrice de site périscolaire ;  
M. Huddleston Rodrigue, directeur adjoint de site périscolaire.

Ordre du jour :

- Installation des membres du Conseil d'école
- Vote du règlement intérieur / Charte de la Laïcité
- Effectifs et répartition pédagogique
- Compte-rendu des exercices de mise en sûreté
- Evaluations nationales CP et CE1
- Présentation des Activités Pédagogiques Complémentaires
- Liaison école-collège
- Inscriptions aux services périscolaires
- Informations diverses

### **1. Présentation des membres du Conseil d'école**

Un tour de table permet à chaque membre du Conseil d'école de se présenter.

Les élections des représentants de parents d'élèves se sont déroulées le vendredi 12 octobre 2018. 190 parents ont participé au vote sur 534 parents inscrits sur la liste électorale, soit un taux de participation de 35,6 % (taux inférieur à celui de 2017 : 40,2 %).

Une seule liste de candidats étaient proposés, comportant 17 titulaires et 12 suppléants. L'ensemble des candidats a donc été élu.

Pour rappel, le Conseil d'école se compose de la manière suivante :

- ▶ La directrice d'école qui préside le conseil d'école

- ▶ Deux élus de la collectivité territoriale (CAGV et Mairie de Verdun)
- ▶ Les enseignants exerçant dans l'école au moment de la réunion
- ▶ Un des enseignants du RASED choisi par le Conseil des Maîtres
- ▶ Les représentants de parents élus en nombre égal à celui des classes de l'école
- ▶ Le Délégué Départemental de l'Education Nationale

L'Inspectrice de l'Education Nationale de la circonscription assiste de droit aux réunions.

Le rôle du conseil d'école est rappelé.

## 2. Vote du règlement intérieur / Charte de la Laïcité

Les modifications apportées au Règlement Intérieur concernent :

- Article 3.1 : Mise à jour des horaires de l'école : *lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 h 30 à 11 h 45 et de 13 h 30 à 16 h 15.*

- Article 3.2 : Activités pédagogiques complémentaires : *Les activités proposées sont décrites dans l'avenant au projet d'école 2017-2020 intitulé « Le plaisir de lire ». Les APC ont lieu pour les élèves le lundi de 16 h 15 à 17 h 15 à partir du lundi 19 novembre 2018. Sans relever du temps d'enseignement obligatoire, les APC concernent l'ensemble des élèves scolarisés de la MS au CM2.*

Lecture est faite de la Ch@rte Internet ainsi que de la Charte de la Laïcité qui sont annexées au Règlement Intérieur de l'école.

Les membres du Conseil d'école, à l'unanimité, approuvent le Règlement Intérieur.

## 3. Effectifs et répartition pédagogique

384 élèves étaient présents le lundi 3 septembre 2018.

Depuis la rentrée :

- 9 élèves ont été radiés (1 dérogation, 5 déménagements, 3 orientations)
- 15 nouveaux élèves ont été inscrits (dont 3 orientations en ULIS et 3 dérogations liées)

L'effectif actuel est donc porté à 390 élèves. C'est 18 élèves de plus qu'à la même époque l'année dernière (372 élèves en octobre 2017).

Aucun élève né en 2016 (2 ans) n'a pu être accepté en TPS faute de place suffisante. Comme pour les années passées, la collectivité a proposé aux familles qui souhaitent scolariser leur enfant de 2 ans de les inscrire dans une autre école de la ville.

Effectifs par niveau :

Niveaux	Maternelle			Elémentaire					Total
	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	
Effectifs	44	50	60	45	48	45	41	36	<b>369</b>
	ULIS			3	4	4	7	3	<b>21</b>
Total	154			236					<b>390</b>

Répartition par classe / enseignant :

Niveau	Enseignant		Effectif par niveau			Effectif de la classe
PS	Mme Moretti		26 PS			26
PS/MS	Mme Weisse	AESH-i 16 h	18 PS	6 MS		24
MS	Mme Bivert		24 MS			24
MS/GS	Mme Grillot		20 MS	6 GS		26
GS	Mme Marinoni / Mme Tonin		27 GS			27
GS	Mme Ribet / Mme Tonin		27 GS			27
CP	Mme Chevallier	AESH-m 24 h	22 CP		2 ULIS	24
CP	Mme Pyszlak		22 CP		1 ULIS	23
CE1	Mme Lalonde	AESH-m 22 h	24 CE1		2 ULIS	26
CE1	Mme Petitjean		25 CE1		2 ULIS	27
CE2	Mme Arnal		25 CE2		3 ULIS	28
CE2/CM1	M. Franzoi	AESH-i 12 h	19 CE2	6 CM1	2 ULIS	27
CM1	M. Joseph		24 CM1			3 ULIS
CM1 / CM2	Mme Groslier		12 CM1	11 CM2	3 ULIS	26
CM2	Mme Antoine	AESH-i 10 h	25 CM2			3 ULIS
ULIS	Mme Mengardi	AESH-Co 24 h			10 ULIS	10
ULIS	Mme Brettnacher	AESH-Co 24 h			11 ULIS	11

**Mme Thil précise que Madame l'Inspectrice de circonscription a alerté la CAGV face à la montée des effectifs au sein de l'école Caroline Aigle. Pour cette raison, la collectivité réfléchit à la possibilité de bloquer toutes les demandes de dérogation visant à inscrire les enfants sur cette école. Un travail plus important sur la sectorisation devrait débuter à partir de 2020 mais elle précise qu'il s'agit d'un sujet sensible dont les répercussions ne seront pas effectives immédiatement.**

**Les enseignants indiquent que les effectifs importants et le manque d'espace au sein des salles ne sont pas favorables à l'ambiance de classe et au suivi des élèves donc à la qualité du travail.**

**M. Paffoni interroge Mme Thil sur la possibilité de solliciter l'ouverture d'une classe supplémentaire pour la rentrée prochaine. En réponse, Mme Ciré indique qu'aucune salle n'est disponible pour permettre une implantation de classe supplémentaire.**

#### 4. Compte-rendu d'exercices de mise en sûreté

##### ➤ **Exercice d'évacuation incendie :**

L'exercice a été réalisé jeudi 20 septembre 2018. L'évacuation a été réalisée en 2 minutes et 18 secondes. L'ensemble des usagers étaient avertis. L'exercice vise à permettre à tous de repérer le cheminement pour se rendre jusqu'aux points de rassemblement situés dans les cours de récréations.

Un second exercice incendie a été réalisé le 11 octobre 2018 dans le cadre de la vérification annuelle des installations par la société Quali Consult. Aucun usager (adultes ou enfants) n'avait été averti. L'exercice s'est déroulé sur le temps de pause méridienne, alors que des enfants encadrés par les animateurs municipaux se trouvaient dans les lieux d'accueil périscolaire : salles d'activité, salle de sieste et cour de récréation. L'évacuation s'est

déroulée en bon ordre. Toutes les personnes présentes ont rejoint rapidement les points de rassemblement.

➤ **Exercice « PPMS Attentat – intrusion » :**

L'exercice PPMS « attentat – intrusion » a été réalisé le jeudi 16 octobre 2018. Si tous les usagers étaient avertis de l'exercice, seuls les enseignants avaient connaissance du scénario. L'exercice prévoyait le confinement des élèves dans les salles de classe.

L'alerte a été donnée par le déclenchement du système sonore spécifique. Les consignes ont globalement été respectées : dissimulation, gestion de l'attente, silence, ... Le bilan a permis de rappeler les conduites à tenir.

## **5. Evaluations nationales CP et CE1 :**

Les évaluations nationales de début de CP et CE1 ont été passées par tous les élèves au cours de la seconde quinzaine de septembre. Pour les élèves de CP, une seconde évaluation (appelée point d'étape) est également prévue en février.

Ces évaluations répondent à trois objectifs :

- donner des repères aux enseignants pour aider les élèves à progresser,
- permettre d'avoir localement des éléments pour aider les inspecteurs dans le pilotage de proximité,
- ajuster les plans nationaux et académiques de formation et proposer des ressources pertinentes.

Elles reposent sur deux séquences en français et une séquence en mathématiques de 20 minutes chacune.

En français, les exercices ciblent spécifiquement des compétences cruciales pour l'apprentissage de la lecture : connaissance des lettres, richesse du vocabulaire, conscience phonologique et phonémique et compréhension orale.

En mathématiques, les exercices doivent permettre d'évaluer les élèves sur les premières compétences relatives à la construction du nombre, aux premières capacités de calcul, en ciblant notamment le dénombrement, la décomposition d'un nombre, la connaissance de la ligne numérique.

***Les enseignantes précisent que ces évaluations sont très différentes de celles proposées habituellement aux élèves et que certains élèves ont été placés en situation d'échec (présentation de l'exercice, masse importante d'items à traiter,...).***

Les parents seront informés prochainement des résultats de leur enfant.

## **6. Présentation des Activités Pédagogiques Complémentaires :**

Le Bulletin Officiel spécial n°3 du 26 avril 2018 prévoit que «*les heures d'Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) sont désormais consacrées à des activités de lecture pour ménager plus de place encore à la lecture à l'école, notamment sous forme d'ateliers.*»

Ainsi la mise en œuvre des APC a fait l'objet d'un avenant au Projet d'école 2017 / 2020 intitulé « Le plaisir de lire ». A partir du 19 novembre, des heures d'APC seront donc proposées à l'ensemble des élèves de l'école, par groupe, les lundis de 16 h 15 à 17 h 15. La participation à ces activités sera soumise à autorisation parentale.

L'objectif général est de contribuer à la maîtrise de la langue française par tous en réponse aux résultats de l'étude internationale PIRLS en :

- suscitant et développant chez les élèves le goût de lire ;
- mieux connaissant les livres ;
- engageant les élèves dans la lecture de textes longs ;

- favorisant les échanges sur les lectures réalisées ;
- encourageant les capacités de lecture à voix haute.

**Plusieurs représentants de parents d'élèves déplorent que l'aide proposée ne soit plus dirigée en priorité vers les élèves éprouvant le plus de difficultés.**

Deux obstacles risquent de réduire la participation du plus grand nombre d'élèves :

- Les heures d'APC étant organisées de 16 h 15 à 17 h 15, il n'y a pas de ramassage de bus prévu à la fin des APC. Les familles donnant leur accord pour la participation aux APC devront donc assurer le transport de l'élève à l'issue de chaque séance.
- La collectivité a annoncé que les élèves inscrits en APC ne pourraient pas être pris en charge à l'issue de la séance au sein des services d'accueil périscolaire.

**Mme Humbert précise que les élèves de l'école Caroline Aigle auraient pu aisément rejoindre le service périscolaire après les APC mais la décision de la CAGV de ne pas permettre cet accueil repose sur un principe d'équité entre les différents sites d'accueil périscolaire, certains sites ne pouvant pas le proposer car étant éloignés de l'école.**

## **7. Liaison école-collège :**

Le passage de l'école au collège est un moment clé de la scolarité de l'élève. Afin de faciliter ce passage, le conseil école-collège met en place des actions visant à renforcer l'accueil, personnaliser l'accompagnement des élèves et assurer la continuité pédagogique. Ainsi plusieurs actions sont déjà prévues pour cette année :

- Le 19 octobre, les élèves ont participé au cross du collège avec les élèves de 6<sup>ème</sup>,
- Mme Simonin, professeur de SVT, interviendra au sein de l'école auprès des élèves pour un travail autour de la démarche expérimentale. Au cours de ce travail, les élèves se rendront également au collège.
- Les enseignants de cycle 3 participeront à un stage le lundi 19 novembre avec les enseignants de 6<sup>ème</sup> du collège Buvignier.
- Les élèves participeront en fin d'année à une journée de découverte de l'établissement dont la forme est actuellement à l'étude.
- Mme Jeannet, enseignante Liaison Ecole-Collège, intervient en parallèle au collège auprès des élèves de 6<sup>ème</sup> afin de faciliter leur intégration et auprès des élèves de CM2 afin de favoriser la continuité pédagogique.

## **8. Inscriptions aux services périscolaires :**

Plusieurs familles ont fait remonter au retour des vacances d'automne l'impossibilité pour elles d'inscrire leurs enfants via le « Portail Famille » au service de restauration scolaire et/ou d'accueil du mercredi faute de places disponibles suffisantes et ceci jusqu'au mois de juillet.

**Mme Humbert explique que cela repose sur une mauvaise estimation des besoins des familles pour la rentrée scolaire mais également d'une modification récente du taux d'encadrement légal. Elle précise que des dispositions toutes récentes ont été prises afin d'ouvrir des places supplémentaires à compter du 19 novembre 2018 en réaffectant sur l'école Caroline Aigle des animateurs actuellement en poste sur d'autres sites périscolaires.**

- 14 places supplémentaires sur l'accueil du matin
- 22 places supplémentaires sur l'accueil du midi (restauration)
- 24 places supplémentaires sur l'accueil du soir
- 32 places supplémentaires sur l'accueil du mercredi.

**Mme Humbert précise également que le nombre d'enfants de maternelle accueillis à la restauration restera limité à 54 par rapport à des contraintes liées aux locaux.**

**Mme Thil fait le lien entre les effectifs des services périscolaires très importants et les effectifs scolaires.**

**Les représentants de parents d'élèves soulèvent un problème lié au « Portail famille ». Il apparaît que des parents sélectionneraient les services sur la totalité des jours (jusqu'en juillet 2019) bloquant ainsi toutes les places pour les inscriptions occasionnelles (notamment pour les familles dont les parents travaillent suivant des plannings mensuels, comme les infirmières par exemple) et annulent les réservations 48 heures avant. Les parents qui travaillent sont ainsi mis en difficulté pour assurer la garde de leur(s) enfant(s).**

**Le sujet de la prise en compte des régimes alimentaires est abordé par les représentants de parents d'élèves. Mme Humbert répond que de nombreux enfants ont des régimes alimentaires particuliers (sans sel, sans porc, sans petits pois,...) et que les animateurs ont une connaissance précise de ces régimes. Les repas sont donc servis en fonction de ces données.**

## **9. Informations diverses :**

- Au cours de cette année scolaire, les élèves de CM1 et CM2 bénéficieront d'un enseignement de l'allemand à savoir :

- pour les CM1 : 1 trimestre Allemand / 2 trimestres Anglais
- pour les CM2 : 2 trimestres Allemand / 1 trimestre Anglais

Cet enseignement permet ensuite aux élèves de choisir l'option Bilingue allemand / anglais à l'entrée en 6<sup>ème</sup> au collège Buvignier.

Afin de permettre à tous les élèves de bénéficier de cet enseignement, un décloisonnement a été organisé sur les classes accueillant des élèves de CM1 et CM2, permettant également de réduire le nombre d'élèves par groupe. L'enseignement de l'allemand est assuré par Mme Groslier et Mme Forveil, enseignante itinérante en Allemand.

D'autre part, une assistante d'anglais intervient auprès des élèves de CP de Mme Chevallier et CE1 de Mme Lalonde.

- Tous les élèves du CP au CM2 se rendront à la piscine pour l'enseignement de la natation entre janvier et juin. Le nombre de séances a été réduit par rapport aux années précédentes afin de ne pas léser les écoles qui devaient se rendre à l'Aquadrome durant la période de fermeture. Cette année encore, on observe un faible nombre de parents bénévoles pour l'accompagnement.

- Une volontaire pour une mission de Service Civique a signé un contrat du 6 novembre 2018 au 5 juillet 2019 à raison de 30 h 00 hebdomadaire. Une seconde personne devrait être recrutée prochainement.

- Le cloisonnement de la salle du RASED sollicité par les membres du RASED a été réalisé au mois d'octobre. Une armoire a également été livrée. Pour un aménagement optimal, l'achat de fauteuils en mousse serait nécessaire.

- L'achat d'étagères pour le local à matériel de la maternelle et de vestiaires pour les ATSEM ont été inscrits au budget complémentaire de la CAGV. S'y ajoute également l'acquisition de 3 séries de manuels scolaires.

- Le photocopieur de la salle de réunion a été remplacé au cours des vacances de la Toussaint. La société Deltasys remplace la société Ingecom pour la maintenance de l'appareil.

- Une demande d'équipement a été adressée au service informatique de la CAGV pour solliciter l'acquisition de 12 tablettes numériques de type iPad en complément du matériel existant (2 tours d'ordinateurs portables).

- Une entreprise de dératisation est intervenue fin septembre dans le local à poubelles, les sacs étant régulièrement éventrés. Une première vérification effectuée fin octobre a permis de constater que les « pièges » installés n'avaient pas été visités. Les chats errants, toujours très nombreux dans le quartier, seraient davantage responsables des méfaits. Un container a été livré. Il serait nécessaire d'en prévoir au moins deux supplémentaires. De plus, les déjections sont nombreuses sur les pelouses et dans le jardin.

Les représentants de parents évoquent un problème sanitaire et sollicitent l'intervention des services de la CAGV pour régler cette situation.

- La demande de supprimer les 3 barrières présentes devant le hall d'entrée de la partie élémentaire est renouvelée. Cela permettrait de fluidifier la sortie des élèves.

- L'équipe pédagogique informe avoir mené une réflexion concernant les fêtes des mères et des pères. Au regard des situations de plus en plus compliquées des familles (familles monoparentales, placements, décès, couples homosexuels,...), il a été décidé en conseil des maîtres de ne plus réaliser de « cadeaux » à cette occasion.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est close à 20 h 10.

La directrice,  
Mme CIRE